

Conseil municipal du 28 août 2020

Le maire ouvre la séance à 20h30

Sont présents :

ANCELLIN Vincent, ALONSO Julie, AUGUSTE Loïc, BARDIAUX Claudine, COULANGE Enguerran, DUVAL Albert, HERMANT Philippe, HICTER Jacques, HUMAIN Yannick, HUTTIN Pierre, RICHARD Jean Jacques, TIRMARCHE Aurélie.

Sont absents excusés :

HECQ Nicolas (procuration à BARDIAUX Claudine), SALIGOT Thérèse (procuration à HUMAIN Yannick), BONNEAU Céline (procuration à HUTTIN Pierre).

1. LE CONSEIL DECIDE :

- ☞ De modifier l'ordre du jour
- ☞ D'autoriser le Maire à demander un prêt pour le lotissement les mésanges sur 10 ans
- ☞ D'admettre en non-valeur une créance d'un montant de 408.29 €
- ☞ D'accepter le reversement du service des eaux vers la commune pour un montant de 15 000 €
- ☞ D'accepter d'annuler la délibération du 06/02/2020 relative à la décision de dissolution des régies
- ☞ D'instaurer l'abonnement gratuit de la médiathèque à partir du 1^{er} septembre 2020
- ☞ De créer un poste agent espaces verts
- ☞ D'autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention AMO ADICA
- ☞ D'approuver les modifications sur le budget eaux.

2. LE MAIRE INFORME :

- ☞ De la mutation d'un agent espaces verts
- ☞ Du renouvellement d'un poste technique et adjoint animation d'un agent
- ☞ Du recrutement d'un agent pour la désinfection des locaux COVID 19
- ☞ De la réception d'un courrier sur la prolifération des rats dans un quartier de la commune
- ☞ Avoir reçu la convention pour la mise en place de l'ENT (Environnement Numérique de Travail).

3. UN ELU INFORME LE CONSEIL :

- ☞ Qu'un frêne menace de tomber dans un chemin communal
- ☞ Qu'un riverain rencontre des difficultés pour se faire raccorder à la fibre.

La séance est levée à 23h00.